



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Boucherville tenue le 17 novembre 2025, à 20 h 00 à l'hôtel de ville de Boucherville, situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins à Boucherville, sous la présidence de monsieur le maire.

SONT PRÉSENTS :

M. Jean Martel, maire

M^{me} Isabelle Bleau, conseillère

M. Alexandre Ouellet, conseiller

M^{me} Josée Bissonnette, conseillère

M^{me} Anne Barabé, conseillère

M. François Desmarais, conseiller

M^{me} Isabelle Harvey, conseillère

M. Raouf Absi, conseiller

M^{me} Andrée Savard, conseillère

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Roger Maisonneuve, directeur général

M^{me} Marie-Pier Lamarche, directrice générale adjointe

M^{me} Marianna Ruspil, greffière

Ouverture de la séance et moment de réflexion

... Après un moment de réflexion, M. le maire, Jean Martel, ouvre la séance.

Période de questions

La parole est accordée au public :

- M. Marc Chagnon : suivi des inondations du secteur du parc Jean-De Noyon;
- M^{me} Anne Beauvet : demande de revoir la vocation du parc Jean-De Noyon et entretien des cèdres sur les terrains municipaux.

251117-1

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, en ajoutant les points suivants :

- 13.1 Désignation d'un membre du conseil municipal de Boucherville au conseil d'administration du Réseau du transport de Longueuil
- 13.2 Désignation de membre du conseil municipal de Boucherville au sein des comités et commissions d'agglomération et de commissions de la Communauté métropolitaine de Montréal
- 13.3 Désignation d'un membre du conseil pouvant agir à titre de représentant et remplaçant des municipalités reconstituées aux séances du comité exécutif de la ville de Longueuil, siégeant pour des fins d'agglomération
- 13.4 Désignation des membres du conseil municipal de Boucherville au sein des comités et commissions de la Ville

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

251117-2

Approbation du procès-verbal du 1^{er} octobre 2025

Il est proposé d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025 tenue par le conseil municipal de Boucherville, le tout tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion

251117-3

Avis de motion – Règlement numéro 2025-260-2 modifiant le Règlement numéro 2017-260 relatif à l'art mural afin d'élargir le territoire d'application à tous les immeubles municipaux

M^{me} la conseillère Josée Bissonnette donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil sera présenté pour adoption le règlement numéro 2025-260-2 modifiant le Règlement numéro 2017-260 relatif à l'art mural afin d'élargir le territoire d'application à tous les immeubles municipaux.

Adoption de règlements

251117-4

Dépôt du projet de règlement numéro 2025-260-2 modifiant le Règlement numéro 2017-260 relatif à l'art mural afin d'élargir le territoire d'application à tous les immeubles municipaux

M^{me} la conseillère Josée Bissonnette présente et dépose le projet de règlement numéro 2025-260-2 modifiant le Règlement numéro 2017-260 relatif à l'art mural afin d'élargir le territoire d'application à tous les immeubles municipaux.

Rapports et résolutions des comités et commissions

251117-5

Demandes site du patrimoine et PIIA présentées au CCU du 22 octobre 2025

Il est proposé d'entériner les recommandations U2025-120 à U2025-124 et U2025-126 à U2025-130 du comité consultatif d'urbanisme de Boucherville lors de sa réunion du 22 octobre 2025 et d'approuver :

1. Partiellement, la demande de PIIA numéro 2025-70120 afin d'autoriser la construction d'une nouvelle résidence unifamiliale sur l'emplacement situé au 390, rue Louis-H.-Latour, le tout en considérant le préambule et les conditions apparaissant à la recommandation U2025-120.
2. La demande site du patrimoine et PIIA numéro 2025-70128 pour autoriser des modifications architecturales aux projets de rénovation, d'agrandissement et d'abri à jardin d'un immeuble situé au 22, boulevard De Montarville, le tout en considérant le préambule, la condition concernant le garde-corps qui devient une suggestion et les suggestions apparaissant à la recommandation U2025-121.
3. La demande de PIIA numéro 2025-70123 pour autoriser l'installation d'une pergola en aluminium de couleur noire avec lames rétractables au-dessus de la terrasse existante située au 1180, place Nobel, le tout en considérant le préambule apparaissant à la recommandation U2025-122.
4. La demande site du patrimoine numéro 2025-70138 pour autoriser le remplacement de portes d'un immeuble situé au 71, rue Duclos-Decelles, le tout en considérant le préambule et les conditions apparaissant à la recommandation U2025-123.
5. La demande de PIIA numéro 2025-70132 pour autoriser l'aménagement d'une classe extérieure en cour avant secondaire sur l'emplacement situé au 900, boulevard du Fort-St-Louis, le tout en considérant le préambule apparaissant à la recommandation U2025-124.
6. De reporter la demande site du patrimoine et PIIA numéro 2025-70140.
7. Partiellement, la demande site du patrimoine et PIIA numéro 2025-70136 pour autoriser la rénovation des façades et un aménagement du terrain pour l'immeuble situé au 528, rue Saint-Charles, le tout en considérant le préambule et les conditions apparaissant à la recommandation U2025-126.

8. La demande site du patrimoine et PIIA numéro 2025-70139 pour autoriser la restauration de fenêtres d'un immeuble situé au 560, boulevard Marie-Victorin, le tout en considérant le préambule apparaissant à la recommandation U2025-127.
9. La demande de PIIA numéro 2025-70131 pour autoriser l'ajout de fenestration sur le mur avant de l'immeuble situé au 280, boulevard du Fort-St-Louis, le tout en considérant le préambule apparaissant à la recommandation U205-128.
10. La demande site du patrimoine et PIIA numéro 2025-70141 pour autoriser un escalier d'accès à la rive, d'un immeuble situé au 376, boulevard Marie-Victorin, le tout en considérant le préambule apparaissant à la recommandation U2025-129.
11. La demande de PIIA numéro 2025-70130 visant à faire approuver une proposition supplémentaire pour la composition des façades, tel que proposé par l'alternative B pour l'immeuble situé au 1165, rue Volta, le tout en considérant le préambule apparaissant à la recommandation U2025-130.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Demandes de dérogation mineure et de démolition

Administration et finances

Effectifs et embauche

M. le conseiller Alexandre Ouellet se retire pour ce point puisqu'un membre de sa famille est mentionné dans le rapport.

251117-6

Approbation du rapport d'effectifs

Il est proposé :

1. D'approuver le rapport d'effectifs pour la période du 20 septembre au 8 novembre 2025 préparé par la directrice des ressources humaines de la Ville et daté du 10 novembre 2025.
2. De féliciter M^{me} Lidia Chaves Ferreira, bibliothécaire à la Direction des loisirs, des arts, de la culture et de la vie communautaire (bibliothèque), pour ses 10 années à l'emploi de la Ville de Boucherville.
3. De féliciter M. François Mandeville, technicien en documentation à la Direction des loisirs, des arts, de la culture et de la vie communautaire (bibliothèque), pour ses 10 années à l'emploi de la Ville de Boucherville.

4. De féliciter M. Sylvain Trudel, opérateur concierge à la Direction des saines habitudes de vie, du sport et des équipements sportifs (aréna), pour ses 20 années à l'emploi de la Ville de Boucherville.
5. De souligner le départ à la retraite de M. Patrick Lussier, opérateur d'appareils motorisés C à la Direction des travaux publics, le 1^{er} décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Ouellet reprend son siège.

Listes des déboursés et virements budgétaires

251117-7

Listes des déboursés

Il est proposé :

1. D'approuver les listes préparées par la Direction des finances et des approvisionnements des déboursés numéro 209718 à 210256.
2. D'approuver les paiements électroniques numéro S33952 à S34544.
3. D'approuver directement au compte bancaire les prélèvements numéro 94 à 101 et 1088 à 1134.
4. D'autoriser le trésorier de la Ville ou l'assistante-trésorière à donner suite à la présente et à signer tout document pertinent à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

251117-8

Liste de virements budgétaires

Il est proposé :

1. D'approuver les listes détaillées des virements budgétaires au 10 novembre 2025 pour les écritures 5951 à 5976.
2. D'autoriser la Direction des finances et des approvisionnements de la Ville à donner suite à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

251117-9

Dépôt du rapport prévu au règlement de délégation 2020-329

Le conseil municipal prend acte du dépôt du rapport indiquant les dépenses effectuées pour les services professionnels par les différentes directions et ce, pour la période comprise entre le 1^{er} au 31 octobre 2025,

le tout conformément à l'article 8 du règlement de délégation numéro 2020-329 et ses amendements.

251117-10

Comptes à radier

CONSIDÉRANT que le délai de prescription des taxes municipales est de trois ans suivant la date d'échéance du montant dû;

CONSIDÉRANT qu'une procédure de recouvrement a été entreprise par la municipalité auprès des débiteurs;

CONSIDÉRANT que pour douze dossiers, la Ville n'a pas procédé à la vente pour défaut de paiements des taxes pour les raisons énumérées au tableau;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4664 préparé par la Direction des finances et des approvisionnements daté du 4 novembre 2025 sur le sujet;

Il est proposé de radier la somme de 38 413,90 \$, plus intérêts et pénalités, pour les dossiers dont le recouvrement n'est plus possible.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. le maire Jean Martel et M^{me} la conseillère Isabelle Bleau se retirent pour ce point, puisqu'un proche de leur famille ou eux-mêmes pourraient bénéficier de ce programme. M^{me} la conseillère Anne Barabé préside donc la séance.

251117-11

Financement des programmes de restauration pour l'année 2025

CONSIDÉRANT que la Ville souhaite assurer le financement du Programme de restauration pour l'année 2025;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4687 préparé par la Direction des finances et des approvisionnements daté du 11 novembre 2025 sur le sujet;

Il est proposé :

1. D'accorder une enveloppe budgétaire de 200 000 \$ au Programme d'aide financière à la restauration, financée à même les excédents non affectés, lesquels seront transférés aux excédents affectés du Programme de restauration. Ce montant représente le volet final à assumer par la Ville pour le programme complet de 1 200 000 \$, couvrant les années 2021-2022-2023.
2. D'affecter une portion des excédents affectés du Programme de restauration afin de couvrir les débours prévus pour l'année 2025, pour un montant de 349 646,20 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Martel et M^{me} Bleau reprennent leur siège.

Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU)

CONSIDÉRANT que le Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) vise à accroître la part modale des déplacements actifs en milieu urbain et à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) associées aux déplacements des personnes;

CONSIDÉRANT que la Ville a pris connaissance des modalités d'application du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU);

CONSIDÉRANT que la Ville doit respecter les lois et règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;

CONSIDÉRANT que la Ville doit autoriser le dépôt de la demande d'aide financière, confirmer sa contribution financière au projet et autoriser un(e) de ses représentant(e)s à signer cette demande;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4714 préparé par la Direction du génie daté du 7 novembre 2025 sur le sujet;

Il est proposé :

1. D'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière pour la construction d'une piste cyclable sur la rue de la Rivière-aux-Pins entre les rues du Moulin et De Montbrun.
2. De confirmer que la Ville a lu et compris les modalités d'application du programme.
3. De confirmer l'engagement de la Ville à réaliser le projet admissible selon les modalités en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.
4. De certifier que M. Claude Poirier, directeur du génie, est dûment autorisé à signer tout document ou entente incluant la convention d'aide financière, si applicable, à cet effet avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Soumissions, adjudications de contrats et mandats

Adjudication d'un contrat pour la mise en place de la vanne modulante au bassin du parc Vincent-D'Indy (C-25-09-C)

CONSIDÉRANT le contrat pour la mise en place de la vanne modulante au bassin du parc Vincent-D'Indy (C-25-09-C);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4699 préparé par la Direction du génie daté du 11 novembre 2025 sur le sujet;

Il est proposé d'adjuger le contrat pour la mise en place de la vanne modulante au bassin du parc Vincent-D'Indy à Excavation Civilpro inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant total de 162 088,78 \$, taxes incluses, le tout selon les clauses, conditions et termes prévus aux devis et à la soumission, le tout étant financé à même le règlement d'emprunt numéro 2025-452.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

251117-14

Adjudication d'un contrat pour la fourniture de bois de frêne revalorisé pour le complexe multisport (C-25-13-D)

CONSIDÉRANT le contrat pour la fourniture de bois de frêne revalorisé pour le complexe multisport (C-25-13-D);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4682 préparé par la Direction du génie daté du 7 novembre 2025 sur le sujet;

Il est proposé d'adjuger le contrat pour la fourniture de bois de frêne revalorisé pour le complexe multisport à Centre de valorisation du bois urbain, pour un montant total de 92 664,09 \$, taxes incluses, le tout selon les clauses, conditions et termes prévus à la soumission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

251117-15

Adjudication d'un mandat de services professionnels pour l'étude géotechnique et caractérisation environnementale – Phase II – Stabilisation du talus au parc Vincent-D'Indy (P-25-PA-03-M2)

CONSIDÉRANT le mandat de services professionnels pour l'étude géotechnique et caractérisation environnementale – Phase II – Stabilisation du talus au parc Vincent-D'Indy (P-25-PA-03-M2);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4701 préparé par la Direction du génie daté du 2 novembre 2025 sur le sujet;

Il est proposé d'adjuger le mandat de services professionnels pour l'étude géotechnique et caractérisation environnementale – Phase II – Stabilisation du talus au parc Vincent-D'Indy à Englobe corp., étant le plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant total de 64 301,75 \$, taxes incluses, le tout selon les clauses, conditions et termes prévus aux devis et à la soumission, le tout étant financé à même le règlement d'emprunt numéro 2025-447.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

251117-16

Reconduction du contrat d'entretien des systèmes de ventilation, de déshumidification et de réfrigération au Centre des glaces Gilles-Chabot (SP-21-37)

CONSIDÉRANT le contrat d'entretien des systèmes de ventilation, de déshumidification et de réfrigération au Centre des glaces Gilles-Chabot (SP-21-37);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4689 préparé par la Direction des saines habitudes de vie, du sport et des équipements sportifs daté du 17 octobre 2025 sur le sujet;

Il est proposé de reconduire le contrat d'entretien des systèmes de ventilation, de déshumidification et de réfrigération au Centre des glaces Gilles-Chabot à Climat-Control SB inc. (Zéro-C), soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026, tel que stipulé à l'article 2.4 du contrat pour une dernière année de reconduction de l'appel d'offres SP-21-37, pour un montant total de 117 398,64 \$, taxes incluses, et incluant l'augmentation de 2 %, le tout conditionnellement à l'octroi des crédits nécessaires au budget 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

251117-17

Reconduction du contrat de travaux de marquage longitudinal sur la chaussée (SP-22-08)

CONSIDÉRANT le contrat de travaux de marquage transversal sur la chaussée (SP-22-08);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4702 préparé par la Direction des travaux publics daté du 3 novembre 2025 sur le sujet;

Il est proposé de reconduire le contrat de travaux de marquage transversal sur la chaussée à Lignes Maska (9254-8783 Québec inc.), pour un montant total de 116 860,64 \$, taxes incluses, le tout selon les termes, clauses et conditions prévus au devis et à la soumission, conditionnellement à l'octroi des crédits nécessaires au budget 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

251117-18

Reconduction du contrat de nettoyage et inspection télévisée des conduites d'égouts (SP-22-14)

CONSIDÉRANT le contrat de nettoyage et d'inspection télévisée des conduites d'égouts (SP-22-14);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4704 préparé par la Direction des travaux publics daté du 3 novembre 2025 sur le sujet;

Il est proposé de reconduire le contrat de nettoyage et d'inspection télévisée des conduites d'égouts à Can-Explore inc., pour un montant total de 71 588,48 \$, taxes incluses, le tout selon les termes, clauses et conditions prévus au devis et à la soumission, et conditionnellement à l'octroi des crédits nécessaires au budget 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

251117-19

Reconduction du contrat de travaux d'application et de fourniture de peinture pour le marquage transversal et autres types de marquage sur chaussée – 2^e demande (SP-22-17)

CONSIDÉRANT le contrat de travaux d'application et de fourniture de peinture pour le marquage transversal et autres types de marquage sur chaussée – 2^e demande (SP-22-17);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4703 préparé par la Direction des travaux publics daté du 3 novembre 2025 sur le sujet;

Il est proposé de reconduire le contrat de travaux d'application et de fourniture de peinture pour le marquage transversal et autres types de marquage sur chaussée – 2^e demande à Lignes-Fit inc., pour un montant total de 174 387,15 \$, taxes incluses, le tout selon les termes, clauses et conditions prévus au devis et à la soumission, et conditionnellement à l'octroi des crédits nécessaires au budget 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

251117-20

Reconduction du contrat de location à long terme d'un balai de rue compact (SP-22-26)

CONSIDÉRANT le contrat de location à long terme d'un balai de rue compact (SP-22-26);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4696 préparé par la Direction des travaux publics daté du 3 novembre 2025 sur le sujet;

Il est proposé de reconduire, le contrat de location à long terme d'un balai de rue compact à Accessoires Outillage Ltée, pour un montant total de 69 836,96 \$, taxes incluses, le tout selon les termes, clauses et conditions prévus aux devis et la soumission, et conditionnellement à l'octroi des crédits nécessaires au budget 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

251117-21

Reconduction du contrat de déchiquetage de branches (SP-22-34)

CONSIDÉRANT le contrat de déchiquetage de branches (SP-22-34);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4705 préparé par la Direction des travaux publics daté du 13 novembre 2025 sur le sujet;

Il est proposé de reconduire le contrat de déchiquetage de branches à Abattage Larrivée inc., pour un montant total de 118 885,90 \$, taxes incluses, le tout selon les termes, clauses et conditions prévus au devis et à la soumission, et conditionnellement à l'octroi des crédits nécessaires au budget 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

251117-22

Reconduction du contrat de fourniture de croisières sur le fleuve et d'opération de la navette fluviale (SP23-34)

CONSIDÉRANT le contrat de fourniture de croisières sur le fleuve et d'opération de la navette fluviale (SP23-34);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4692 préparé par la Direction des saines habitudes de vie, du sport et des équipements sportifs daté du 11 novembre 2025 sur le sujet;

Il est proposé de reconduire le contrat pour la fourniture de croisières sur le fleuve et d'opération de la navette fluviale à Croisières Navark Inc., soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026, pour un montant total de 234 324,80 \$, taxes incluses, le tout selon les termes, clauses et conditions prévus au devis et à la soumission, conditionnellement à l'octroi des crédits nécessaires au budget 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

251117-23

Reconduction du contrat de fourniture d'asphalte routier (SP23-35)

CONSIDÉRANT le contrat de fourniture d'asphalte routier (SP23-35);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4697 préparé par la Direction des travaux publics daté du 3 novembre 2025 sur le sujet;

Il est proposé de reconduire le contrat de fourniture d'asphalte routier à Bau-Val inc., pour un montant total de 110 582,30 \$, taxes incluses, le tout selon les termes, clauses et conditions prévus au devis et à la soumission, et conditionnellement à l'octroi des crédits nécessaires au budget 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

251117-24

Reconduction du contrat de collectes manuelles et de transport des matières résiduelles et recyclables des lieux publics (SP24-03)

CONSIDÉRANT le contrat de collectes manuelles et de transport des matières résiduelles et recyclables des lieux publics (SP24-03);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4708 préparé par la Direction des travaux publics daté du 3 novembre 2025 sur le sujet;

Il est proposé de reconduire le contrat de collectes manuelles et de transport des matières résiduelles et recyclables des lieux publics à Groupe Laberge inc., pour un montant total de 142 840,82 \$, taxes incluses, le tout selon les termes, clauses et conditions prévus au devis et à la soumission, et conditionnellement à l'octroi des crédits nécessaires au budget 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

251117-25

**Reconduction du contrat de nettoyage de puisards
(SP24-05)**

CONSIDÉRANT le contrat de nettoyage de puisards (SP24-05);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4707 préparé par la Direction des travaux publics daté du 3 novembre 2025 sur le sujet;

Il est proposé de reconduire le contrat de nettoyage de puisards à 9363-9888 Québec inc. (Sanivac), pour un montant total de 113 051,93 \$, taxes incluses, le tout selon les termes, clauses et conditions prévus au devis et à la soumission, et conditionnellement à l'octroi des crédits nécessaires au budget 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

251117-26

**Reconduction du contrat pour des travaux arboricoles
d'entretien annuel des arbres de rues et de parcs
(SP24-06)**

CONSIDÉRANT le contrat de travaux arboricoles d'entretien annuel des arbres de rues et de parcs (SP24-06);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4706 préparé par la Direction des travaux publics daté du 3 novembre 2025 sur le sujet;

Il est proposé de reconduire le contrat de travaux arboricoles d'entretien annuel des arbres de rues et de parcs à Abattage Larivée inc., pour un montant total de 89 221,88 \$, taxes incluses, le tout selon les termes, clauses et condition prévus au devis et à la soumission, et conditionnellement à l'octroi des crédits nécessaires au budget 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

251117-27

**Adjudication d'un contrat pour des travaux
d'arboriculture et d'essouchage (SP25-16)**

CONSIDÉRANT le contrat de travaux d'arboriculture et d'essouchage (SP25-16);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4698 préparé par la Direction des travaux publics daté du 3 novembre 2025 sur le sujet;

Il est proposé d'adjuger le contrat de travaux d'arboriculture et d'essouchage à Abattage Larivée inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant total de 1 165 162,40 \$, taxes incluses, le tout selon les termes, clauses et conditions prévus au devis et à la soumission, et conditionnellement à l'octroi des crédits nécessaires aux budgets 2026 à 2031.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Ententes, conventions et contrats

251117-28

Prolongement de l'entente d'accessibilité pour les usagers du transport en commun de 65 ans et plus du RTL jusqu'au 31 décembre 2026

CONSIDÉRANT que la Ville souhaite favoriser durant les périodes hors pointes l'utilisation du transport régulier par autobus et du transport adapté en mettant en œuvre une initiative dédiée à la clientèle âgée de 65 ans et plus résidant sur son territoire;

CONSIDÉRANT que la Ville désire renouveler l'entente relative à l'accessibilité aux transports en commun pour les usagers de 65 ans et plus du Réseau de transport de Longueuil (RTL);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4711 préparé par la Direction des finances et des approvisionnements daté du 7 novembre 2025 sur le sujet;

Il est proposé :

1. D'accepter de prolonger l'entente relative à l'accessibilité au transport en commun pour les usagers de 65 ans et plus du RTL jusqu'au 31 décembre 2026.
2. D'accepter de défrayer les coûts supplémentaires afin de permettre la gratuité du transport hors pointe pour la clientèle âgée de 65 ans et plus résidant sur son territoire, estimés à la quote-part 2026 au montant de 27 080 \$, au budget de l'agglomération de Longueuil, le tout conditionnel à l'approbation du budget 2026 de la Ville de Boucherville.
3. Que le maire ou le maire suppléant et la greffière ou l'assistante-greffière soient autorisés à signer tout document requis pour donner effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

251117-29

Entente relative au maintien du service de transport collectif sur la ligne 284 desservant Boucherville pour l'année 2026

CONSIDÉRANT l'entente relative à l'ajout d'un service de transport collectif sur la ligne 284 desservant Boucherville pour l'année 2026, entre l'Autorité régional de transport métropolitain et la Ville de Longueuil;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4710 préparé par la Direction des finances et des approvisionnements daté du 1^{er} novembre 2025 sur le sujet;

Il est proposé :

- 1. De prendre acte du projet d'entente relatif à la continuité d'un service de transport collectif sur la ligne 284 desservant Boucherville pour l'année 2026.
- 2. D'assumer les coûts d'exploitation relatifs au projet pilote de la ligne 284, incluant les frais découlant de l'initiative tarifaire d'un montant estimé à 268 000 \$, le tout conditionnellement à l'octroi des crédits nécessaires au budget 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

251117-30

Baux pour l'utilisation des plateaux intérieurs au Centre Multi-Sports du Collège Français et à la Régie intermunicipale du Centre multisports régional de Varennes

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4693 préparé par la Direction des saines habitudes de vie, du sport et des équipements sportifs daté du 13 novembre 2025 sur le sujet;

Il est proposé d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à signer les baux pour l'utilisation des plateaux intérieurs en location au Centre Multi-Sports du Collège Français au montant de 111 111,84 \$, taxes incluses, et à la Régie intermunicipale du Centre multisports régional de Varennes au montant de 105 606,84 \$, taxes incluses, le tout conditionnellement à l'octroi des crédits nécessaires au budget 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Affaires diverses

251117-31

Orientation du conseil sur les sujets à l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 20 novembre 2025

CONSIDÉRANT l'article 61 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ c. E 20.001);

CONSIDÉRANT que le conseil a été informé des sujets qui doivent faire l'objet des délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 20 novembre 2025;

CONSIDÉRANT qu'un rapport a été fait des décisions prises par le conseil d'agglomération lors de sa dernière séance;

Il est proposé de prendre les orientations suivantes quant aux sujets mentionnés dans le préambule de la présente soit :

- 1. Favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux articles CA-251120-2.1 à CA-251120-2.11.

2. Favorable à l'adoption de la résolution apparaissant à l'article CA-251120-4.1.
3. Favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux articles CA-251120-5.1 à CA-251120-5.2.
4. Favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux articles CA-251120-6.1 à CA-251120-6.5.
5. Favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux articles CA-251120-8.1 à CA-251120-8.2.
6. Défavorable à l'adoption de la résolution apparaissant à l'article CA-251120-8.3.

Toutefois, à la lumière de toute nouvelle information reçue par monsieur le maire ou son représentant sur l'un ou l'autre de ces dossiers avant la séance du conseil d'agglomération, celui-ci ou son représentant est autorisé à réévaluer la situation et à prendre une position différente lors de ces séances, si le tout est jugé pertinent, monsieur le maire ou son représentant est également autorisé à prendre la position jugée la meilleure pour la Ville pour tout nouveau dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

251117-32

Désignation du maire suppléant

Il est proposé de désigner les conseillères et conseillers, à titre de mairesse suppléante et maire suppléant de la Ville de Boucherville, ainsi qu'à titre de représentante et représentant de la Ville de Boucherville au conseil d'agglomération de Longueuil, pour les périodes suivantes :

- Du 18 novembre au 31 décembre 2025 – M^{me} la conseillère Isabelle Bleau
- Du 1^{er} janvier au 28 février 2026 – M^{me} la conseillère Isabelle Harvey
- Du 1^{er} mars au 30 avril 2026 – M. le conseiller François Desmarais
- Du 1^{er} mai au 30 juin 2026 – M. le conseiller Alexandre Ouellet
- Du 1^{er} juillet au 31 août 2026 – M. le conseiller Raouf Absi
- Du 1^{er} septembre au 31 octobre 2026 – M^{me} la conseillère Andrée Savard

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

251117-33

Établissement du calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de Boucherville pour l'année 2026

Il est proposé de tenir les séances ordinaires du conseil municipal de Boucherville pour l'année 2026 aux jours suivants à compter de 20 h 00 :

- | | |
|------------------------------|--------------------------------|
| 1) Lundi, le 26 janvier 2026 | 7) Lundi, le 6 juillet 2026 |
| 2) Lundi, le 16 février 2026 | 8) Lundi, le 24 août 2026 |
| 3) Lundi, le 16 mars 2026 | 9) Lundi, le 21 septembre 2026 |
| 4) Lundi, le 27 avril 2026 | 10) Lundi, le 19 octobre 2026 |
| 5) Lundi, le 25 mai 2026 | 11) Lundi, le 16 novembre 2026 |
| 6) Lundi, le 15 juin 2026 | 12) Lundi, le 7 décembre 2026 |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Affaires nouvelles

251117-34	Désignation d'un membre du conseil municipal de Boucherville au conseil d'administration du Réseau du transport de Longueuil
-----------	---

CONSIDÉRANT que l'article 11 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ c S-30.01) prévoit la composition du conseil d'administration du RTL;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu, en vertu de cette loi, de désigner un membre du conseil municipal au sein du conseil d'administration du RTL;

Il est proposé :

1. De désigner M. le maire Jean Martel à titre de membre du conseil d'administration du RTL, à compter du 18 novembre 2025.
2. De transmettre copie de la présente résolution à la Direction des affaires juridiques et secrétaire corporative du RTL, de même qu'à la greffière de la Ville de Longueuil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

251117-35	Désignation de membre du conseil municipal de Boucherville au sein des comités et commissions d'agglomération et de commissions de la Communauté métropolitaine de Montréal
-----------	--

Il est proposé :

1. De recommander au conseil d'agglomération de Longueuil de désigner les personnes suivantes à titre de membres des diverses comités et commissions d'agglomération, ci-après mentionnées :
 - à la Commission des affaires réglementaires et politiques d'agglomération : M. le maire Jean Martel et M^{me} la conseillère Andrée Savard
 - au comité consultatif agricole : M^{me} la conseillère Anne Barabé

2. De recommander au conseil d'agglomération de Longueuil de désigner les personnes suivantes à titre de membres des diverses commissions de la Communauté métropolitaine de Montréal, ci-après mentionnées :
 - à la Commission de l'environnement : M^{me} la conseillère Anne Barabé
 - à la Commission de l'habitation et de la cohésion sociale : M^{me} la conseillère Josée Bissonnette
3. De transmettre copie de la présente résolution à la greffière de la Ville de Longueuil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

251117-36

Désignation d'un membre du conseil pouvant agir à titre de représentant et remplaçant des municipalités reconstituées aux séances du comité exécutif de la ville de Longueuil, siégeant pour des fins d'agglomération

Il est proposé :

1. De nommer M. le maire Jean Martel à titre de personne pouvant être désignée conformément au cinquième alinéa de l'article 15 du Décret 1214-2005 concernant l'agglomération de Longueuil pour agir à titre de représentant des municipalités reconstituées, pour les deux prochaines années.
2. De nommer M. le maire Jean Martel comme personne pouvant être désignée conformément au cinquième alinéa de l'article indiqué précédemment pour remplacer, en cas d'empêchement, un des représentants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

251117-37

Désignation des membres du conseil municipal de Boucherville au sein des comités et commissions de la Ville

Il est proposé de désigner les personnes suivantes au sein des comités et commissions de la Ville :

- comité achat responsable et économie circulaire (comité d'achat responsable) : M^{mes} Anne Barabé et Isabelle Harvey
- comité consultatif des arts et de la culture : M^{me} Josée Bissonnette
- comité des citoyens du district n° 1 (Marie-Victorin) : M^{me} Isabelle Bleau
- comité consultatif d'urbanisme : M^{mes} Anne Barabé et Isabelle Harvey
- commission des loisirs, des arts et de la culture et de la vie communautaire et des saines habitudes de vie, du sport et des équipements sportifs (commission des loisirs, des arts et de la

culture et de la vie communautaire + commission des saines habitudes de vie, du sport et des équipements sportifs) : M^{me} Josée Bissonnette et MM. Alexandre Ouellet et Raouf Absi

- comité du triathlon : MM. Alexandre Ouellet et Raouf Absi
- comité jeunesse : M. François Desmarais
- groupe de travail sur les enjeux familiaux (comité famille) : M. François Desmarais
- comité ferroviaire : M^{me} Isabelle Bleau
- commission de la circulation et du transport : M^{me} Andrée Savard et M. Raouf Absi
- commission des aînés : M^{me} Isabelle Bleau
- commission des jumelages : M^{me} Andrée Savard et M. François Desmarais
- commission de toponymie : M. François Desmarais
- comité de retraite du Régime de retraite des employés de la Ville de Boucherville : M. Raouf Absi
- groupe de travail sur les ressources financières, les ressources humaines et ressources informationnelles : M^{mes} Josée Bissonnette et Andrée Savard
- groupe de travail sur les mesures d'urgence : M^{me} Andrée Savard
- commission action climatique (commission du Plan de développement durable (Agenda 21)) : M^{mes} Anne Barabé et Isabelle Harvey
- groupe de travail sur l'environnement : M^{mes} Isabelle Bleau, Anne Barabé et Isabelle Harvey
- conseiller délégué à la Table de concertation des organismes communautaires de Boucherville : M^{me} Josée Bissonnette
- conseiller délégué au dossier à l'égard des personnes handicapées : M^{me} Isabelle Bleau
- conseiller délégué au dossier Ville intelligente et technologie de l'information : M^{me} Josée Bissonnette
- conseiller délégué à la Société de développement du Centre urbain de Boucherville : M^{me} Anne Barabé
- ordre du mérite : M^{me} Isabelle Bleau
- comité sur la sécurité nautique : M^{me} Isabelle Bleau
- secrétariat à la participation citoyenne : M^{me} Josée Bissonnette

À l'exception du comité de retraite, le maire est membre d'office de tous les comités, commissions et groupes de travail de la Ville de Boucherville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Parole aux membres du conseil

La parole est accordée aux membres du conseil.

Il est proposé de lever la présente séance à 21 h 09.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jean Martel, maire

Marianna Ruspil, greffière